



ENQUETE DE SATISFACTION

Le professionnalisme des agents mis en doute

Lors d'une comparution immédiate, un détenu accompagné d'un équipage du PREJ se présente au tribunal de Mulhouse, avant de rentrer dans la salle d'audience un agent PREJ lui demande à plusieurs reprises de retirer son bonnet, ce qu'il refuse et engendre une réaction de mécontentement.

Celui-ci de retour en cellule, se permet de rédiger une lettre diffamatoire à la Direction Interrégionale à l'encontre de notre collègue. Aucun entretien n'est fait au sein de l'établissement avant de transmettre l'écrit à l'ARPEJ.

Aussitôt, notre Direction réagit au tissu de mensonges de celui-ci et convoque plusieurs agents du PREJ afin de déterminer s'il y a eu faute professionnelle ou pas.

**La confiance règne !!!
C'est pathétique !!**

En quoi est-ce ce qu'il y a une faute professionnelle de demander à un détenu de montrer du respect en enlevant son couvre-chef lors d'une audience ? **C'est plutôt de la réinsertion.**

FO Justice demande à notre nouvelle Directrice de venir à la rencontre des agents du PREJ Mulhouse Lutterbach car lors de sa visite, elle n'a rencontré que le responsable. Erreur déjà commise par sa prédécesseur.

FO Justice s'indigne de voir le peu de confiance que notre institution accorde à ses agents.

FO Justice souhaite que cela change à l'avenir et que notre professionnalisme ne soit pas remis sans cesse en cause.

